



GROUPE RATTÉ

- OUVERTURE DE COMPTE
 MISE À JOUR DU DOSSIER

RETOURNER AU DEPT DE CRÉDIT

FAX : 418 529-3212

COURRIEL : recevables@grouperatte.com

INFORMATION DE LA COMPAGNIE

Nom légal de l'entreprise :	Téléphone : () -	
Nom sous lequel l'entreprise fait affaire :	Télécopieur : () -	
Adresse :		
Ville :	Province :	Code postal :
Date du début des opérations :	Site Internet :	

TYPE DE STRUCTURE JURIDIQUE

- INCORPORATION ENTREPRISE INDIVIDUELLE AUTRE (préciser) :

PROPRIÉTAIRE – ACTIONNAIRES - ADMINISTRATEURS

PROPRIÉTAIRE UNIQUE :	CORPORATION		
Nom :	Président :		
Adresse :	adresse ville province Code postal		
Ville :	Province :	Code postal :	Secrétaire :
Téléphone : () -	Date de naissance :	adresse ville province Code postal	

RENSEIGNEMENTS BANCAIRES ET COMPTABLES

Banque :	No de compte :	
Adresse :	Marge de crédit autorisée : \$	
Ville :	Province :	Date de fin d'année financière :
Code Postal :	Téléphone : () -	Directeur de compte :

PERSONNES RESSOURCES ET ACHATS

Responsable des comptes à payer :	Bon de commande obligatoire : Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/>
Courriel des payables :	Personne(s) autorisée(s) à acheter pour vous :
Responsable de la comptabilité :	- _____
Courriel du responsable de la comptabilité :	- _____

NOMS DES TROIS (3) FOURNISSEURS IMPORTANTS INCLUANT LE PRINCIPAL FOURNISSEUR DE PNEUS

FOURNISSEUR	TYPE DE MATÉRIEL	DEPUIS	TÉLÉPHONE	TÉLÉCOPIEUR
	Pneus		() -	() -
adresse			ville province	code postal
			() -	() -
adresse			ville province	code postal
			() -	() -
adresse			ville province	code postal

ÉTAT DE COMPTE

<input type="radio"/> COURRIEL :	<input type="radio"/> TÉLÉCOPIEUR :	
À L'USAGE DE PNEUS RATTÉ INC.		
Date :	Limite de crédit :	Commentaires/particularités
Nom du représentant :	NO :	
Nombre d'employés :	NOMBRE DE VÉHICULES	
	<input type="checkbox"/> 1 - 2 <input type="checkbox"/> 10 - 30	
	<input type="checkbox"/> 3 - 9 <input type="checkbox"/> + 30	
Achat de pneus en CN : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		



GROUPE RATTÉ

CONDITIONS DE VENTE

1. Propriété des marchandises : Le vendeur conserve la propriété des marchandises vendues jusqu'au paiement final du prix de vente. Toute perte devient la responsabilité de l'acheteur dès le moment du départ des marchandises ou services du vendeur. Toute réclamation, manque ou erreur doit être faite dans les 15 jours de la date de la facture.
2. Défaut de payer : Advenant le défaut du client de payer le prix conformément aux conditions de paiement stipulés au paragraphe ci-après, le vendeur aura le droit à son option, soit d'exiger le paiement de tout solde dû sur le prix de vente, soit de reprendre possession des marchandises vendues, sans nécessité d'avis ou procédures judiciaires à cette fin, le client y consentant à l'avance, sans aucune indemnité, ni remise des sommes reçues sur le prix de vente s'il y a lieu.
3. Retour de marchandise : Aucun retour de marchandises ne sera accepté sans une autorisation de la part du vendeur. De plus, des frais administratifs équivalant à 15% du prix de vente de telle marchandise seront exigés du client dans une telle éventualité.
4. **Terme régulier : Net le 30 du Mois Suivant ou 1% (avant les taxes) le 10 du mois suivant (chèque devra être arrivé à nos bureaux pour le 10 * et encaissable immédiatement ou prévoir 3 jours à l'avance pour les paiements par transfert électronique ou perception de comptes via votre institution financière.)**
5. Intérêt : Tout compte passé dû portera intérêt au taux de 24% l'an (2% par mois) calculé et composé mensuellement.
6. Des frais de 25\$ seront chargés pour tout paiement refusé par une institution financière ou de carte de crédit.
7. Objet : Les conditions ci-dessus s'appliqueront à toutes les transactions relatives à l'achat de marchandises à intervenir entre les parties pendant toute la durée de leurs relations d'affaires et lieront leurs héritiers, successeurs, représentants légaux ou ayants droit.
8. Dommages – Intérêts liquidés : Si dans l'hypothèse où le client faisait défaut de respecter l'une quelconque des obligations par lui assumée en vertu des présentes, le vendeur devrait avoir recours aux services d'un avocat pour la protection de ses droits ou pour les faire valoir, le client s'engage à payer au vendeur une somme additionnelle équivalant à 15% de tout solde qui serait alors dû, à titre de dommage – intérêts liquidés à moins qu'un texte de loi ou règlement ne l'en dispense, la présente clause s'appliquant également dans le cas où le compte serait mis en collection auprès d'un agence de recouvrement.
9. Nous convenons que la présente convention de crédit est interprétée selon les lois de la province de Québec et nous élisons domicile dans le district judiciaire de Québec.
10. L'acheteur donne le droit au vendeur de faire des comptes à comptes lorsque le vendeur devra des sommes à l'acheteur et que l'acheteur sera en retard dans ses paiements.
11. Le vendeur se réserve le droit d'annuler ou de diminuer le crédit accordé à l'acheteur si les conditions de paiements ne sont pas respectées.
12. Approbation de crédit : Le présent contrat de crédit prendra effet dès qu'il aura été approuvé par le service de crédit.

AUTORISATION SPÉCIALE

13. Autorisation d'information de crédit : le client par la présente, demande l'ouverture de son compte client, autorise le vendeur, ses employés, officiers ou représentants, à obtenir toutes informations touchant la compagnie, lui-même, ses associés ou les actionnaires.

ACCEPTATION / CONSENTEMENT

*Le signataire autorisé déclare avoir lu et accepté les termes et conditions ci-dessus mentionnés.

Signé à _____ le _____ Signature : _____

*****LE SIGNATAIRE DOIT ÊTRE UN DES ADMINISTRATEURS DE LA CORPORATION. *****

Nom en lettres moulées : _____ Fonction dans le commerce : _____

CONVENTION DE CAUTIONNEMENT

Je, soussigné, _____, cautionne et m'engage solidairement avec la compagnie que je représente, en faveur de _____, à garantir l'exécution de toutes et chacune des obligations présentes ou futures de la compagnie que je représente envers _____. Je renonce au bénéfice de division et de discussion, et déclare avoir lu au long les conditions de vente et le présente engagement qui demeurera valide même si je n'exerçais aucune fonction particulière au sein de la compagnie que je représente et que je cautionne.

Signé à _____, le _____

Nom en lettres moulées : _____ Signature : _____

Adresse : _____ Ville : _____ Province : _____ Code Postal : _____



GROUPE RATTÉ

ACCOUNT OPENING

RETURN TO CREDIT DEPARTMENT

FILE UPDATE

recevables@grouperatte.com

COMPANY INFORMATION

Legal Name:	Phone: ()
Business Name:	Fax: ()
Address:	
City:	Province: Zip:
In Business since:	email:

LEGAL STRUCTURE

CORPORATION SINGLE COMPANY OTHER (SPECIFY)

OWNER – SHARE HOLDER - TRUSTEE

SINGLE OWNER	CORPORATION
Name:	President:
Address:	
City: Province: ZIP:	Secretary:
Phone: Birth date:	

BANKING AND ACCOUNTING INFORMATIONS

Bank:	Account #:
Address:	Credit marge authorized:
City: Province:	Financial year ending date:
ZIP: Phone: ()	Account director:

CONTACT AND PURCHASES

Accounts payables officer:	Mandatory Purchase order <input type="checkbox"/> YES <input type="checkbox"/> NO
Payables email:	Persons authorized to buy in your behalf
Accounting officer:	-
Accounting officer email:	-

NAME OF THE TREE MOST IMPORTANT SUPPLIERS INCLUDING THE MAIN TIRES SUPPLIER

SUPPLIER	MATERIAL TYPE	SINCE	PHONE	FAX
	TIRES		()	()
			()	()
			()	()
			()	()
			()	()

